

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	20.03.2018	Préavis 01/2018
Objet :	Approbation des comptes 2017	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 17, chif. 5 du statut de l'association intercommunale Police Nord Vaudois, nous vous soumettons pour adoption les comptes 2017, tels que clôturés par le service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Nous relevons que les comptes 2017 ont généré des charges pour un montant de **CHF 11'719'244.—**, représentant une économie de CHF 806'026.— par rapport au budget.

Du côté des produits, ceux-ci s'élèvent à **CHF 797'134.—**, inférieurs de CHF 252'866.— à un budget optimiste s'élevant à CHF 1'050'000.—.

Dans le détail, les écarts significatifs entre les comptes et le budget 2017 s'expliquent comme suit :

Traitements et charges sociales

Le montant effectif des salaires est inférieur au budget de CHF 544'337.— du fait d'un effectif policier continuellement en-dessous des valeurs prévisionnelles. Quant au montant des charges sociales, il est inférieur aux projections de CHF 101'479.—. Il en ressort une économie globale de CHF 645'816.— sur la masse salariale policière.

Frais de formation

Les frais liés à la formation sont en-deçà du budget de CHF 44'408.— par le report de certaines formations en raison d'engagements policiers conséquents sur l'année 2017 dans des opérations de lutte contre le deal de rue.

Entretien matériel spécialisé

Une économie de CHF 114'011.— est à relever par l'acquisition tardive du système d'aide à l'engagement (SAE), lequel n'a pas nécessité de contrat de maintenance pour la première année de mise en service.

Mises en fourrière

L'augmentation du nombre de véhicules placés en fourrière a conduit à des charges plus élevées de CHF 17'256.—, compensées par une hausse des recettes (refacturation aux automobilistes fautifs) de CHF 14'917.— par rapport au budget 2017. Certaines mises en fourrière concernent cependant des automobilistes non identifiables ou insolubles, ce qui explique que les refacturations ne suivent pas linéairement l'augmentation des coûts.

Imputations internes de biens, services, marchandises

Les prestations refacturées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, globalement en baisse de CHF 23'450.—, sont les suivantes :

<u>Rubriques</u>	<u>Budget 2017</u>	<u>Comptes 2017</u>
- Centrale-réception	369'500.00	366'050.00
- Véhicules et garage	189'300.00	182'600.00
- Gestion des amendes	71'700.00	58'400.00
- Gestion informatique	55'000.00	55'000.00
- Gestion contentieux et comptabilité	40'000.00	40'000.00
Total des prestations	725'500.00	702'050.00

Imputations internes de locations et redevances

La refacturation des frais de locaux par la Ville d'Yverdon-les-Bains permet une économie de CHF 45'896.—, en raison du report à 2018 du projet d'extension des locaux, aux 2^e et 3^e étages de la rue du Valentin 12.

Facturation de services à des tiers

L'augmentation des recettes de CHF 34'791.— résulte de la rétribution d'opérations policières coordonnées en 2017, dont le Word Economic Forum et l'important dispositif mis en place dans le cadre de la visite du Président chinois Xi Jinping.

Amendes

Le volume d'amendes d'ordre est globalement inférieur aux prévisions, bien que celui lié au radar soit supérieur aux chiffres 2016. Les budgets à venir seront désormais établis en tenant compte de la réalité répressive de notre région, qui tend vers une stabilisation du volume d'amendes.

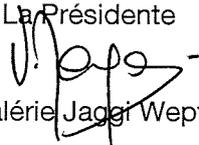
Facturation aux Communes partenaires

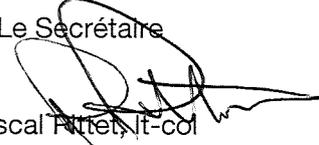
La facturation des coûts de la police régionale aux Communes partenaires est en définitive inférieure aux prévisions de CHF 540'160.—, dont CHF 464'590.— pour Yverdon-les-Bains, CHF 95'100.— pour Orbe. Les autres Communes voient leur contribution augmenter de CHF 19'530.— en lien avec l'évolution de la valeur du point d'impôt, et conformément à la répartition financière annexée.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS
sur proposition du Comité Directeur,
valide les comptes 2017

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente

Valérie Jaggi Wepf

Le Secrétaire

Pascal Attet, jt-col

Annexes :

1. Extrait des comptes 2017
2. Répartition financière par commune

ANNEXE 1

Police Nord Vaudois - Comptes 2017



	Comptes 2017		Budget 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611 Coût de la Police Régionale	11'719'244	11'719'244	12'525'270	12'512'270
3003.00 Jetons de présence	25'845		25'000	
3011.00 Traitements	7'512'863		8'057'200	
3012.00 Salaires personnel auxiliaire	13'200			
3030.00 AVS-AI-APG-AC	472'929		506'400	
3031.00 Allocations familiales	174'850		183'300	
3040.00 Caisse de pension	1'222'132		1'280'080	
3050.00 Assurances accidents	15'230		16'840	
3060.00 Indemnisation et remboursement de frais	17'222		14'500	
3091.00 Frais de formation	276'792		321'200	
3099.00 Frais divers du personnel	44'476		40'300 *	
3102.00 Livres, journaux, annonces et promotion	8'030		10'500	
3109.00 Frais administratifs divers	49'192		51'000	
3111.00 Achats machines et mobilier	78'177		83'800	
3116.00 Achats de matériel spécialisé	199'036		205'000	
3120.00 Consommation d'énergie	257		2'500	
3151.00 Entretien mobilier et équipements de bureau	13'962		18'800	
3156.00 Entretien d'équipement et de matériel spécialisés	57'739		171'750	
3161.00 Loyers et locations	40'000		40'000	
3181.00 Frais de ports	10'304		5'000	
3185.00 Honoraires, frais d'expertises et cachets	102'673		110'000	
3186.00 Primes d'assurances	2'594		1'600	
3188.03 Frais de mise en fourrière	42'256		25'000	
3313.00 Amortissements des machines, mobilier et véhicules	158'660		98'500	
3902.00 Imputations internes de biens, services, marchandises	702'050		725'500	
3904.00 Imputations internes locations et redevances	473'904		519'800	
3909.00 Intérêts internes	4'870		11'700	
4312.01 Emoluments de mise en fourrière		44'917		30'000
4356.00 Facturation de services à des tiers		204'791		170'000
4370.00 Amendes		231'331		300'000
4370.01 Amendes radar		302'613		550'000
4521.02 Facturation aux communes de PNV		2'007'033		2'082'600
4902.00 Prestations internes fournies		13'482		
4902.03 Part. Yverdon coût Police régionale		8'915'077		9'379'670

* Y compris crédit complémentaire 2e série 2017 : CHF 13'000.-

ANNEXE 2



Comptes 2017

Total des charges	11'719'244.00
Total des recettes	-797'134.00
	<u>10'922'110.00</u>

Répartition par commune

	Nbre hab. au 31.12.2016	Coef.	Nbre hab. pondéré	Valeur du point d'impôt 2016	Répartition des coûts de la région	Budget 2017	Ecart
Chamblon	548			22'914	45'828	40'340	5'488
Cheseaux-Noréaz	670			24'771	49'542	45'324	4'218
Ependes	350			8'838	17'676	17'500	176
Method	614			16'884	33'768	32'522	1'246
Montcherand	469			14'644	29'288	29'616	-328
Pomy	760			22'774	45'548	42'058	3'490
Suchy	606			16'584	33'168	32'168	1'000
Suscévaz	202			4'887	9'774	10'416	-642
Treycovagnes	446			16'369	32'738	27'844	4'894
Orbe	6'805	5	34'025	219'459	1'709'703	1'804'800	-95'097
Yverdon-les-Bains	29'570	6	177'420	809'245	8'915'077	9'379'670	-464'593
	39'822		211'445		10'922'110	11'462'258	-540'148

Les petites communes paient 2 points d'impôt et le solde est réparti selon la pondération ci-dessous entre Yverdon-les-Bains et Orbe

Pour les comptes 2017, il est tenu compte de la population fin 2016 et de la valeur du point d'impôt 2016.

Pondération de la population	
0 - 1000	2
1000 - 5000	3
5000 - 10000	5
10000 - 40000	6